

Avis de constitution

SOCIETE « BUREAU VERT DE COTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan Cocody Riviera-Palmeraie, Lot 331,
Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 28/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BUREAU VERT DE COTE D'IVOIRE

»

Objet :

- Foresterie et biodiversité ;
- Agriculture durable ;
- Climat et Développement Durable ;
- Aménagement paysagé ;
- Nature base solutions ;
- Divers. Et pour la réalisation de l'objet social :
 - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
 - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
 - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
 - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
 - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Riviera-Palmeraie, Lot 331, Ilot 30

Dirigeant(s) M GAYE MONHELA ELIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01306 du 13/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15308/GTCA/RC/2024 du 13/03/2024

